

Rome ce 30 mars
1720.

33-

Monseigneur

N. 9.

J'apprend de Son Excellence Mon:
seigneur L'Evêque de Premsie
les nouvelles obligations que
je dois à votre Excellence qui
a bien voulu me procurer —
dans le Senatus Consilium l'au:
gmentation de mes appointe:
ments sur le Thresor de la Cou:
ronne, mfr le Secretaire de:
Coramboni m'informe ample:
ment que je dois uniquement
reconnoitre cette grace de l'offi:

caue et genereuse protection dont
 votre Excellence se daigne m'honorer
 je n'en suis que tres persuade, me
 : seigneur, vu que depuis que je
 la gloire d'etre au service du Roy
 et de la Serenissime Republique
 tous les avantages me sont venus
 de votre Excellence: Que la Divi-
 vine providence me daigne con-
 : server un si grand Protecteur
 qu'Elle le comble de prosperite
 et luy accorde une nombreuse
 et durable succession, le seron
 continuellement mes vœux et
 ceux de toute ma famille qui
 se prosternent a vos genoux pleins
 de reconnoissance: Et si m'estoit
 permis Monseigneur apres la re-
 : ception de cette nouvelle grace
 implorer encor votre Excellence
 pour la permission de me pour-

rendre a Notre Cour pour la prochain
 Diete qui se tiendra a ce qu'on m'
 escrit l'Estuonne prochaine, j'ose
 : rois en supplier votre Excellence
 ce ne sont point mes interets, mais
 bien ceux qui regardent le Service du
 Roy et de la Serenissime Republique
 qui me font souhaiter de faire
 ce voyage, je me soumet neantmoins
 toujours a ce qu'il plaira a votre
 Excellence d'en ordonner. Comme
 nous sommes presentement dans
 le tems destine a la pieté et l'ere-
 : monie de l'Eglise, ce ne sera qu'
 apres les fettes que la Congregation
 Consistoriale de laquelle depend le
 resulta des abbayes se tiendra.
 J'espere que l'expedition de Cujavia
 se terminera au meme tems que celle
 de Cracovie et que la Saintete ne
 refusera point la grace de proposer
 luy meme, a quel effet je presenteray

la lettre que votre Excellence écrit
sur ce sujet au Cardinal d'Albany.

Votre Excellence aura appris de
M^{rs}. Accoramboni que les religieux
de miechow ont de nouveaux obtiens
de la Congregation un decret qui
maintient en possession des charges
les Religieux jusqu'à l'entree de
la Cause de la juridiction

Il faut Monseigneur avoir patience
jusqu'à l'arrivée de l'information
de M^{rs}. le Nonce, pour lors cette
cause se terminera entièrement
à l'avantage de Monseigneur
le Commandataire. Je suis au
plus soumis et le plus profond
respect

Monseigneur

De votre Excellence

Le très humble, très obéissant
et très obligé serviteur
Puellet